

I

De Quercy en Guyane

Lundi 11 janvier 1984.

Onze heures quarante. Le train quitte la gare de Cahors.

Après avoir déposé mon imperméable et mon attaché-case dans le filet, je m'assois près de la fenêtre. Quelle bonne idée d'avoir fait une réservation. Le train est bondé.

C'est fou ce que les gens voyagent !

Certainement plus par nécessité que par plaisir en cette saison.

Je déplie le journal acheté au kiosque et parcours les gros titres, mais rien ne retient mon attention. Je contemple une fois encore cette belle vallée du Lot où, comme partout ailleurs en France, le froid s'est installé depuis quelques jours.

Bercé par le roulement régulier du train, je me laisse aller à une douce rêverie.

Mon regard se détache petit à petit du paysage qui défile et je me remémore certains évènements.

Cette chaleureuse manifestation de sympathie des personnels de police qui ont marqué mon départ par une grande réunion à laquelle avaient été conviées autorités et personnalités locales et un grand nombre d'amis.

Après des discours élogieux, la médaille de la Jeunesse et des Sports devait récompenser les qualités sportives du meneur d'hommes que j'étais devenu. La création de l'amicale des services de police lotois à laquelle je m'étais employé pendant huit ans avait provoqué un effet de stimulation dont tous reconnaissent les bienfaits. J'étais parvenu à développer un esprit de compétitivité et une volonté de participation de tous, actifs et retraités, en instituant un ensemble de compétitions appelé « police-octojou ». Il s'agissait d'obtenir les meilleurs résultats dans 8 disciplines sportives et intellectuelles. Toute latitude était laissée aux compétiteurs pour concourir en dehors des heures de service. Des prix récompensaient les vainqueurs en fin d'année, à l'occasion du repas de l'amicale.

Tout se faisait dans la bonne humeur et les rapports humains et professionnels en étaient améliorés. L'efficacité de la police cadurcienne l'avait confirmé avec un quotient de réussite atteignant le double de la moyenne nationale.

Malgré ces bonnes conditions de travail, je n'ai pas hésité à postuler pour la Guyane, ce département d'outre-mer situé à 8000 km de là, tête de pont française accrochée au nord du continent sud-amé-

ricain, coincé entre le Surinam, ancienne possession hollandaise, et le territoire gigantesque du Brésil. D'une superficie de plus de 90 000 kilomètres carrés, soit le sixième de la métropole, le climat y est tropical, chaud et très humide avec de fortes pluies. Je n'en savais pas plus, exception faite de l'histoire des bagnes rapportée dans les manuels scolaires.

Pourquoi une telle décision ?

L'existence sédentaire que l'administration m'avait imposée ne me convenait pas. Les propositions de promotion dont j'avais fait l'objet ces six dernières années et mes demandes d'affectation à des postes de plus grande responsabilité n'avaient reçu aucune suite favorable. M'en étant inquiété, il ne m'avait été fourni de vive voix qu'une explication : le poste de Cahors ne permettait pas d'évaluer les aptitudes requises pour ces prétentions qu'étaient les miennes...

Avec le côté cocasse et facétieux de ce raisonnement, tout pouvait m'être refusé pendant longtemps.

Cette situation m'avait conduit à demander audience auprès d'un des grands pontes du Ministère de l'Intérieur, ce qui me fut accordé en mai 1983.

Après m'avoir écouté très courtoisement et annoncé qu'il avait consulté mon dossier, cet homme affable promit de suivre personnellement ma prochaine candidature, sans m'assurer de la réussite de sa démarche en raison d'interventions éventuelles en haut lieu.